



Prélèvement automatique sur le compte

Financière Manuvie
Solutions Épargne et retraite collectives
Service à la clientèle, KC-6
P.O. Box 396, Stn. Waterloo
Waterloo, ON N2J 4A9

Veillez remplir les deux pages du présent formulaire, le signer, puis le faire parvenir à la Financière Manuvie en y joignant un spécimen de chèque portant la mention « NUL ». Aucune cotisation ne sera prélevée ni versée au régime avant que la Financière Manuvie ait reçu et vérifié les renseignements sur votre compte.

Pliez ici

Pliez ici

Chèque portant la mention « NUL »

Joindre ici un spécimen de chèque portant la mention « NUL »

Une fois dûment rempli, faites parvenir les DEUX pages de ce formulaire à l'adresse ci-dessus mentionnée, ou transmettez-les par télécopieur à :

**Service à la clientèle – Division canadienne de la Collective retraite, Financière Manuvie
(519) 747-6895**

Renseignements sur le participant

Numéro de client : _____ Numéro du contrat : _____

Numéro du certificat : _____ Nom du participant : _____

Nota : Ce document contient des renseignements confidentiels. Si vous le recevez par erreur, veuillez communiquer avec la Financière Manuvie au 1 888 245-5558, puis le détruire de façon sécuritaire.

Prélèvement automatique sur le compte – Page 2

Renseignements sur le participant

Numéro de client : _____ Numéro du contrat : _____
 Numéro de participant : _____ Nom du participant : _____

Renseignements sur le compte

N° de domiciliation : _____ N° de l'institution : _____
 N° de compte : _____

Nom des titulaires du compte (tels qu'inscrits dans les registres) : _____
 Nom des titulaires du compte (tels qu'inscrits dans les registres) : _____

Autorisation

Je demande par les présentes à la Financière Manuvie d'effectuer un retrait sur le compte susmentionné. Je demande également à l'institution financière identifiée ci-dessus de traiter ces retraits conformément aux instructions de la Financière Manuvie.

Il est entendu que :

1. Les renseignements sur le compte mentionnés ci-dessus serviront au versement de cotisations, une fois qu'ils auront été reçus et vérifiés par la Financière Manuvie conformément à ses pratiques et procédés.
2. Je peux révoquer la présente autorisation de prélèvement automatique sur le compte uniquement en en faisant la demande par écrit. Cette révocation prend effet deux jours ouvrables après réception de la demande écrite à l'adresse suivante (qui peut être modifiée si besoin est) :

Financière Manuvie
 Collective retraite, Canada
 P.O. Box 396, Stn. Waterloo
 Waterloo, ON N2J 4A9
 Téléc. : (519) 747-6895

3. Si, pour quelque raison que ce soit, un retrait sur mon compte ne peut être honoré, la Financière Manuvie se réserve le droit de m'imposer des frais de 25 \$ pour le traitement de l'effet retourné (conditions sujettes à modification le cas échéant).

Signature(s)

Signature du titulaire du compte	Date (jj/mmm/aaaa)
Signature du titulaire du compte*	Date (jj/mmm/aaaa)

*Dans le cas d'un compte conjoint nécessitant les signatures de deux personnes pour effectuer des retraits, toutes deux doivent signer la présente autorisation.

Signez cette page, puis transmettez les deux pages du formulaire à la Financière Manuvie par la poste ou par télécopieur.